

ABONNEMENTS.

UN AN.
Canada \$3.00
Etats-Unis (en or) 3.50
(payable d'avance.)

SIX MOIS.
Canada \$1.50
Etats-Unis 1.75
(payable d'avance.)

Vendu dans les dépôts 3 cts.
Les frais de poste sont compris dans le
trois cas.

N. B. — L'abonnement et les frais de
poste pour l'Europe et les Etats-Unis sont
variablement payables d'avance.
L'Édition paraît le mardi et le vendredi.
Voir notre annonce à la quatrième
page.

LE FRANCO-PARLEUR

CREDIDI · PROPETER · QVOD · LOCVTVS · SVM.

TARIF DES ANNONCES.

Première insertion, par ligne, \$0.10
Chaque insertion suivante par ligne 0.05
Une remise libérale est accordée pour les
annonces à long terme.

Toute correspondance, etc., doit être
à l'adresse d'une signature responsable.

REDACTION.
Les lettres et manuscrits destinés à la redac-
tion doivent être adressés
M. ADOLPHE OUIMET
RÉDACTEUR-EN-CHIEF du Journal
Le Franco-Parleur.
Les manuscrits déposés ne sont pas
rendus.

BUREAUX : 22, RUE SAINT-GABRIEL. ADOLPHE OUIMET, RÉDACTEUR-PROPRIÉTAIRE. PRIX : \$3.00 PAR AN.

AUX CULTIVATEURS

CHAPITRE IV.

Le bon beurre.—Les abeilles.—Le jardin de la ferme.—Les bons mariages. La paix et le bonheur du ménage.—Recettes diverses.—Visite à l'Exposition.

LE JARDIN DE LA FERME.

D. Est-il bien utile d'avoir un jardin dans la ferme.

R. Le bon Cultivateur doit avoir un grand jardin, bien graissé, bien soigné, bien garni de bons légumes, de fines herbes, de bons arbres fruitiers et même de belles fleurs rustiques pour toutes les saisons.

C'est la femme et les filles qui doivent soigner le jardin.

C'est un moyen d'augmenter la nourriture et le bonheur à la maison, et d'avoir toujours quelques produits à vendre au marché.

D. Comment les bons Cultivateurs doivent-ils se préparer pour le marché ?

R. Il faut tout apprêter dans la charrette, la veille au soir, en y mettant de beaux légumes, des plants de choux, des fruits bien conservés, du beurre frais, des œufs, des fromages aux pommes de terre, des volailles grasses, du lard bien conservé, de beau miel, de la belle cire, des confitures de carottes, de bon résiné, des fines herbes, et même de jolis bouquets ; tout cela doit être bien préparé, bien emballé et tout chargé dans la charrette le soir, afin que, le lendemain matin, il n'y ait plus qu'à atteler le cheval. La bonne ménagère, bien enveloppée dans un capuchon abritant la tête et les épaules, partira assez matin pour être rendue au marché une des premières, à la pointe du jour. Sûrement elle aura bientôt vendu tous ses beaux produits.

Elle rapportera à la maison des volailles maigres pour engraisser ; elle rapportera aussi les provisions nécessaires et aussi une grosse somme d'argent qui fera bien plaisir : c'est la récompense du bon travail.

D. Quels soins faut-il prendre lorsqu'on plante des arbres fruitiers ? Faut-il en planter beaucoup dans les fermes ?

R. Oui il faut planter beaucoup de pommiers, de poiriers, de pruniers, de cerisiers, de pêchers, de châtaigniers, de noyers, etc. ; dans les fermes, c'est agréable et d'un grand revenu. Mais pour qu'ils viennent bien et donnent promptement des fruits, il faut creuser de grands fossés sur toute la longueur du champ ou du jardin, avant l'hiver ; deux mois après, on mettra la terre du dessus par dessous, puis beaucoup de pierreselles mélangées de pelées de gazon, de chaux et de sel dans le fond, et l'on enfoncera très peu les racines ; par ce moyen, les arbres profiteront avec une vigueur étonnante et bientôt seront chargés de fruits, mais à condition que l'on entretiendra la terre du pied toujours en bon labour, et que l'on arrosera les racines avec le purin du grand réservoir.

UN BON JOURNAL PRÉPARE LES BONS MARIAGES.

D. Comment un bon journal peut-il préparer les bons mariages ?

R. Le bon journal prépare les bons mariages en procurant la science agricole, le bon savoir. En effet, le jeune cultivateur qui aura le bon esprit de suivre exactement ses instructions, sera bientôt connu dans le pays pour un des plus intelligents Cultivateurs, un modèle de soin, d'ordre, ayant toujours à sa disposition une quantité étonnante de bon fumier et terreau, ayant aussi les plus riches récoltes et le plus beau bétail.

Ce jeune homme, s'il veut s'établir, pourra choisir son épouse parmi les meilleures familles du pays, et certainement il ne sera pas refusé ; car le bon père et la bonne mère se feront un grand plaisir d'accorder leur fille en mariage à un jeune homme reconnu pour le modèle des bons Cultivateurs du pays ; et la jeune fille, de son côté, consentira d'un grand cœur à prendre pour époux un jeune homme si intelligent, qui ne peut manquer d'assurer la richesse et le bonheur de sa femme et de ses enfants.

De même, la jeune fille qui suivra très-exactement les conseils du bon journal sera bientôt connue et considérée comme une excellente ménagère, c'est-à-dire qu'elle sera un véritable trésor dans une maison ; cette jeune fille sera aimée, recherchée et demandée en mariage par les jeunes gens des meilleures familles, quand bien même

elle ne serait ni belle, ni riche, car elle aura prouvé qu'elle possède la plus précieuse dot, la plus grande richesse : la bonté, l'esprit, l'intelligence, l'amour de l'ordre, de la propreté et du bon travail.

Ce mariage, si bien assorti sera le résultat des bons conseils du bon journal, et aidera beaucoup à la richesse et au bonheur du ménage.

LA PAIX ET LE BONHEUR DU MÉNAGE.

D. Comment le bon journal peut-il assurer la paix et le bonheur du ménage ?

R. Cela est facile à comprendre : Lors que les fumiers et les engrais sont en désordre et en perte dans une ferme ; lorsque les boubiers entourent l'entrée de l'étable, et même la porte de la maison ; quand les bestiaux sont salement couchés ; lorsqu'ils ont les cuisses garnies de boues et jamais nettoyées ; quand les pauvres bêtes n'ont que de maigres pâturages, et, pour toute nourriture, un peu de choux et de pailles, et qu'elles ne mangent que la moitié de leur content, alors tout va mal dans une pareille ferme, et il est bien rare d'y voir de bonnes récoltes. Cela n'est pas étonnant, puisque tous les travaux s'y font avec une grande négligence, puisque l'on ne voit partout que malpropreté et désordre. Aussi, remarquez bien comme tout le monde, dans cette maison, est triste, indifférent, mécontent, toujours de mauvais humeur ; on se grogne les uns les autres, on se dit de mauvaises raisons, la nourriture est mauvaise comme tout le reste et souvent le maître va oublier ses contrariétés loin de chez lui, au cabaret. Les enfants et les domestiques en font autant ; tout le monde dans la maison travaille sans goût, sans raison, sans espoir de s'enrichir. Aussi a-t-on toutes les peines possibles pour se nourrir, se vêtir, payer ses domestiques, ses engrais et son fermage ; et on ne peut rien mettre de côté.

Mais vous allez voir comme cela va changer, car voici le maître de cette ferme en désordre qui revient de la grand'messe. En sortant de la messe, il a écouté la conférence agricole et la lecture du bon journal ; il apporte ce journal précieux à la maison. En entrant, il dit à sa famille réunie : « Bon courage, mes enfants, réjouissons-nous, car nos mauvais jours sont passés ; oui, mes amis, c'est moi qui viens vous annoncer la bonne nouvelle : notre fortune et notre bonheur vont commencer demain matin. » Et il fait voir le journal, il veut que son fils le lise à haute voix. En écoutant cette lecture, toute la famille a compris l'utilité et la bonté de ses instructions ; alors, le courage et l'espérance entrent dans tous les cœurs ; c'est que le maître a de l'esprit : il ne doute pas de sa réussite, et il est fermement résolu à s'enrichir et à faire le bonheur de sa famille.

Dès le lundi matin, il veut que tout le monde de la ferme se mette avec lui à l'arrangement de la cour et des fumiers ; il veut que l'on nettoie de suite les étables, les vaches, et ensuite, il fait des latrines, et un hangar pour mettre des terres à l'abri. Enfin, il suit très-exactement les instructions du bon journal, et il y tient très-sévèrement ; et alors voilà qu'un mois après on est agréablement étonné de voir, dans cette même ferme, l'ordre et la propreté régner partout. On voit un tas de fumier qui étoune tout le monde par sa grosseur et sa bonne mine ; on aperçoit aussi la satisfaction et le bonheur sur tous les visages. On voit tous les gens de la ferme travailler avec gaieté, intelligence et ardeur ; on traite le bétail avec douceur. Plus de disputes, plus de mauvaises paroles, plus de cabarets, plus d'absences inutiles dans la ferme : c'est que tout va bien à la maison et que le fermier prend son plaisir au lieu de sa famille heureuse.

Le maître, la maîtresse, les enfants, les domestiques, tout le monde sait que la richesse va venir, personne ne peut plus en douter, puisque déjà, depuis un mois seulement, on a fait moitié plus de fumier, et que les vaches donnent moitié plus de lait et de beurre depuis qu'elles ont été nettoyées, bouchonnées tous les matins, et depuis qu'elles reçoivent la nourriture coupée, hachée menue, mélangée et arrosée avec un peu d'eau salée.

Il est donc bien vrai de dire que le bon journal assure la paix et le bonheur du ménage.

COMMUNICATION.

LA MOUCHE DES PATATES.

Monsieur le Rédacteur,

La partie Ouest de la province de Québec verra, l'année prochaine, (1877,) ses champs envahis par un fléau, dont les ravages peuvent atteindre des proportions désastreuses, je veux parler de l'arrivée de l'insecte appelé par les naturalistes *Doryphora Decemlineata*.

Et tout d'abord, pour le nom vulgaire à donner à cet insecte, je me permets ici de laisser de côté les noms de puceron, de punaise et de barbeau, dont on s'est servi quelquefois, comme traduction des mots anglais "potato bug," et "potato beetle," adoptés par les américains, pour désigner cette *Doryphora* ; comme il est essentiel toutefois d'avoir un nom usuel, qui s'accommode aux besoins ordinaires du langage en évitant, d'un côté, d'énoncer une idée par trop fautive du sujet, et de l'autre d'assumer des allures de pédantisme scientifique, j'ai donc cru devoir adopter le nom de MOUCHE A PATATE, prenant ici le mot mouche dans son acception la plus large reçue, moyennant laquelle il s'applique à tous les insectes qui volent. Je suis en cela la loi de l'analogie consacrée par l'usage ; je dis la mouche des patates comme on dit la mouche du blé, etc. Je puis aussi m'autoriser de la lettre du Ministre d'Agriculture de France, adressée en 1875 à l'Académie des Sciences et à la Société Centrale d'Agriculture, dans laquelle Son Excellence appelle l'insecte dont il s'agit *Mouche des pommes de terre*. Il ne faut pas oublier que dans le cas de la Mouche des Patates, comme dans ceux de la Mouche du blé et autres, ce ne sont pas les insectes parfaits qui détruisent les récoltes, mais leurs larves.

A ceux qui n'ont pas le temps de faire des recherches et qui, cependant, aimeraient à lire une histoire à peu près complète de la mouche des patates, je me permettrai d'offrir les lignes qui suivent.

La *Doryphora Decemlineata*, appartient à l'ordre des coléoptères, à la classe des tétramères, à la famille des cycliques et à la tribu des chrysomélides. Dans les classifications qu'on en a faites, on a encore fait usage des noms génériques de *polygramma*, de *myocoryna* et de *leptinotarsa* ; mais on ne paraît pas avoir tenu à ces désignations.

L'insecte parfait a environ un demi-pouce de long, un peu plus qu'un quart de pouce de large et presque un quart de pouce de hauteur au sommet du dos, qui est convexe en tous sens, l'insecte affectant, dans son ensemble, la forme ovoïde, sa couleur est jaune orange, plus ou moins clair et tournant quelquefois au rougeâtre. Il est sans poil ; sa tête est saillante et dégagee ; ses antennes sont simples ; son sternum est armé d'une épine dirigée en avant, d'où le nom de *doryphora* (*porte lance*) chaque élitre est marqué de cinq bandes noires, dirigées dans le sens de la longueur.

Les femelles, disent les naturalistes, font trois pontes par année, vers mai, juillet et septembre ; cependant on observe la présence des œufs et de l'insecte à tous les états, pendant toute la saison, ce qui semblerait indiquer une ponte continue pour l'espèce. On a calculé qu'une femelle peut pondre de 500 à 700 œufs par année. Les œufs, sont attachés à la page inférieure des feuilles de la patate en groupe qui varient considérablement en nombre, de dix à cinquante, disent les uns, de vingt à cent cinquante, disent les autres. Ces œufs sont de forme oblongue, longs d'une demi-ligne, à peu près, de couleur jaune et luisants.

A l'éclosion, la larve est de la dimension d'un tête de grosse épingle et d'un brun noirâtre très foncé ; elle grossit avec une grande rapidité ; au bout de quelques jours elle ressemble de loin à une grosse punaise, dont elle a la couleur et l'aspect (d'où le nom donné par les Américains de *potato bug*). Dans le cours de seize à vingt jours, cette larve atteint tout son développement ; elle a alors les dimensions, ou à peu près de l'insecte parfait, dont elle affecte la forme ovoïde, à l'encoûtre d'autres insectes, dont les larves ont d'ordinaire la forme allongée des vers. La larve de la mouche des patates, arrivée à son plus

grand degré de croissance, est de couleur blanc jaunâtre, ayant passé par le brun, le roux et le rose tendre pendant sa croissance ; la tête et les six pattes sont noirs ; elle présente deux rangées de points noirs sur les flancs, et un cercle de même couleur au premier anneau ; sa tête est arrondie, rugueuse ; le corps est mou et l'ensemble revêt un aspect répulsif.

C'est arrivé à ce point que la larve s'enfonce dans la terre, pour y subir sa dernière métamorphose et en sortir insecte parfait ; ce qui a lieu environ un mois après l'éclosion, que le nouvel insecte vient de suite contribuer à la propagation de son espèce. On voit avec quelle rapidité cet insecte se développe et se multiplie ; c'est pendant ces trois semaines environ de séjour sur les tiges et les feuilles de la patate, que la larve opère tous les dégâts qui peuvent aller jusqu'à la destruction complète de la plus précieuse de nos récoltes.

Les œufs, les larves et l'insecte parfait protégés par la plante qu'ils détruisent ou par le sol, dans lequel ils s'enfoncent, résistent aux orages, aux extrêmes chaleurs. Comme aux froids les plus intenses, des latitudes qu'ils ont occupées.

L'insecte et les larves des dernières pontes pénètrent à l'automne dans la terre, pour leur hivernement, à des profondeurs qui varient de quelques pouces à quelques pieds, mais ordinairement à une profondeur d'un pied. Les dégâts commencent au printemps et ne se terminent qu'avec la destruction complète du champ attaqué, pour peu que la colonie d'invasion soit considérable, si le cultivateur n'intervient et n'intervient à temps pour sauver sa récolte.

La Mouche des Patates vole facilement, ordinairement durant les heures de chaleur de l'été et elle parcourt des distances considérables, traversant même des masses d'eau de grande étendue, comme le prouve l'histoire de ses migrations à travers du continent d'Amérique. Elle est originaire des Montagnes Rocheuses, où elle se nourrit d'une plante indigène, de la famille des solanées, appelée *Patate à bec*, *Solanum Rostratum* qui n'offre à l'insecte qu'une nourriture grossière et insuffisante, sur laquelle il n'atteint pas le degré de vitalité et de fécondité que lui fait acquérir la patate cultivée.

La *Doryphora Decemlineata* a été ainsi nommée par le naturaliste américain Thos. Say, qui l'observa et la classa en 1823, dans le cours d'une expédition de recherches à laquelle Say était attaché comme chef de la section de l'histoire naturelle. On fait remonter à l'année 1859, l'époque du commencement de la désolante migration qui nous amène ce fléau. L'invasion prochaine d'un territoire est annoncée, d'ordinaire un ou deux ans d'avance, par l'apparition de quelques individus de la race, qui semblent servir d'éclaircisseurs aux phalanges qui suivent. Ce ne fut qu'en 1863 que cet insecte fut complètement étudié par le professeur C. V. Riley du Missouri, dans un article publié dans un journal d'Agriculture, ayant nom "The Prairie Farmer." En 1871 le fléau avait traversé le Nebraska : en 1863, il avait envahi tout l'Etat d'Iowa ; en 1865, il avait passé le Mississippi et ravageait les Etats de Wisconsin et d'Illinois ; en 1867, il avait envahi l'Indiana et la partie sud du Michigan ; en 1869, il entra dans l'Etat d'Ohio ; en 1870, il commença à se montrer dans Ontario et avançant toujours en accélérant sa course il atteignit les bords de l'Atlantique et la pointe Sud Ouest du Nouveau-Brunswick en 1875.

La marche de la mouche des patates a été bien moins rapide au Canada que dans les Etats-Unis, puisque de l'année (1870) de son apparition à la même longitude, de Columbus dans l'Etat d'Ohio et de Windsor dans la Province d'Ontario, l'insecte atteignait en 1875 les limites de l'Etat Atlantique du Maine, tandis qu'il n'était encore rendu qu'aux rives de la Rivière des Outaouais en Canada.

Cette année l'insecte dont on avait constaté la présence l'année dernière, dans le voisinage de la ville d'Ottawa, exerça des ravages dans les comtés environnant la capitale fédérale ; c'est le point extrême nord qu'il paraît encore avoir atteint. Jusqu'ici, en effet, il a semblé limiter ses dégâts à une zone comprise entre les 39° et 45° de latitude nord, comme limites

générales des routes de son parcours ; limites qu'il vient par conséquent de dépasser au nord, en atteignant presque le 46° dans la vallée de l'Outaouais.

L'espace parcouru par le fléau, en ligne droite de l'ouest à l'est, paraît avoir varié entre 80 et 200 milles par année ; la marche de l'insecte étant excessivement progressive et de plus en plus rapide, à dater de la première observation faite sur la marche vers l'Est, dans les plaines au pied des Rochers de Colorado. Ce seul énoncé des pérégrinations de la mouche des patates et de l'immense espace envahi par elle, depuis les quelques dix huit années qu'elle a abandonné les lieux sauvages de son origine, pour se ruer sur les champs cultivés, donne l'idée de la prodigieuse vitalité de cet insecte, de son étonnante fécondité et de ses moyens de transport.

Le danger que court, de ce fait, la récolte alimentaire, aujourd'hui la plus importante pour toutes les contrées du Nord, a alarmé toute l'Europe, bien que séparée par un vaste océan du pays d'occupation, la plupart des gouvernements européens ont prohibé l'importation des patates de provenance américaine. Cependant on n'ignore pas, en ces lieux, que le tubercule lui-même n'est jamais atteint par l'insecte, qu'il ne le recolle point non plus ; mais on a craint que cette peste ne fut apportée en même temps que les tubercules, soit dans des particules de terre, soit dans des débris de feuilles ou de tiges, soit dans les objets d'emballage. Tout en constatant l'absence de dangers, des hommes comme Messieurs Milne-Edwards, de l'Académie des Sciences, et Monsieur Blanchard, de la Société Centrale d'Agriculture de France, ont conseillé la prohibition complète, sachant combien sont sujettes à faillir les prévisions de la science humaine.

Quant à ce qui regarde le Canada, on ne saurait exagérer l'importance d'un danger qui menace à ce point nos champs à patates. Le dernier recensement nous apprendait que la récolte annuelle de ce produit s'élevait alors pour les provinces d'Ontario, de Québec, de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick, à 47,830,187 minots, et la comparaison des rapports du recensement de 1861 avec ceux du dernier recensement, démontre la valeur croissante qu'on attache à la production de cette denrée alimentaire, dont la masse produite annuellement doit avoir atteint maintenant pour toute la Confédération, le chiffre d'environ soixante millions de minots. Il est facile d'imaginer quelles conséquences auraient pour le pays les ravages de la Mouche des Patates, s'il lui était permis de se multiplier à raison du nombre que son effrayante fécondité peut produire.

BULLETIN JUDICIAIRE.

COUR SUPÉRIEURE. — No. 1405.

D'après M. Gagnon : l'hon. Juge Johnson.

Jugé : Qu'une obligation, donnée pour un montant payé par billets n'opère pas novation de ces billets et que l'on peut réclamer ces billets en les déduisant du montant de l'obligation.

Faits de la cause, tels qu'énoncés par M. Thibault, avocat du demandeur. Le demandeur réclame \$220, montant d'un billet ; daté, Montréal 27 décembre 1875, pour valeur reçue et signé par le Défendeur lui-même.

Défense : 1er admission du billet susdit, selon sa forme et teneur, mais qu'il n'y avait pas de valeur reçue pour ce dit billet.

2e défense : Le Défendeur à St. Norbert, le 27 décembre 1875, se serait reconnu endetté envers le Demandeur pour \$1100, en vertu d'une obligation produite au soutien de la défense.

Que le billet a été donné pour avance à venir ;

Que la dite obligation était pour toute la dette alors due au Demandeur.

Que le Demandeur n'a pas avancé depuis au Défendeur.

3e défense : Que le défendeur a droit de faire déduire de la dite obligation, le présent billet, au moins.

obligation, ni conserver sur icelle tous ses privilèges.

Que le Demandeur aurait dû offrir, par son action, de déduire sur le dite obligation, le montant du dit billet.

Qu'ainsi, la dite action est mal fondée. Réponses et Répliques du Demandeur.

1er Que le billet est pour valeur reçue ; par marchandises, etc., vendues. 2e Que la dite obligation n'est acceptée que comme garantie collatérale du dit billet et autres ; qu'elle n'opère pas novation, mais qu'elle est la garantie du compte courant tant dû qu'à devenir dû plus tard. Le Demandeur ayant toujours été prêt à faire de nouvelles avances au Défendeur, quand il le voudra.

Que la dite obligation n'est que celle de payer un solide éventuel, dont le montant est subordonné à l'existence et à la qualité du solde ou des billets, et que le présent billet payé, un montant égal se trouve déduit de la dite obligation.

Que le Défendeur, si la présente action n'existe pas aurait dû l'attaquer par une fin de non recevoir formelle, ou exception préemptoire en droit.

3e L'obligation n'a rien à faire ici, n'étant qu'une garantie.

Qu'il n'est pas nécessaire, dans la présente action, d'offrir de déduire le dit billet de la dite obligation, lequel se trouve, une fois payé, naturellement déduit du montant de la dite obligation.

4e répliques générales en faits.

Notes et autorités du Demandeur : La dite obligation n'étant pas enregistrée ne vaut pas mieux qu'une créance chirographaire ordinaire, du reste—elle est éteinte, faute d'objet.

D'ailleurs, il est expressément stipulé que le Demandeur doit donner des marchandises à crédit au Défendeur et ses billets pour avances futures, durant le compte courant, lesquels billets n'opèrent en faveur quelconque aucune novation à la présente obligation, etc.

L'obligation est défaitte pour subsister toujours tant que le défendeur devra une balance quelconque au demandeur, mais n'opère pas novation du présent billet, car la novation est expresse ; elle ne se présume pas si l'acte qui la volonté de l'opérer résulte clairement de l'acte. Art. 1273 C. N.

Sirey, sous l'art. 1573, C. N. Note 29, dit :

« Une dette, originairement Commerciale, ne perd pas ce caractère, par cela seul qu'elle est ensuite reconnue par un acte notarié, et garantie par une hypothèque. »

Une telle reconnaissance n'opère pas novation. Rogron, com., vol. 1, p. 1428, sous l'art. 1273.

« Il ne faudrait pas voir la novation dans un acte par lequel le débiteur et le créancier, modifierait la tère dette sans l'éteindre, en convenant d'une hypothèque ou d'une caution, par exemple. »

Sirey Note 27, art. 1273 maintient : « Que l'hypothèque consentie pour sûreté d'un crédit ouvert, s'applique à une créance garantie par des billets, bien que ces billets aient été acceptés en échange d'autres billets échus (alors) et souscrits antérieurement à l'ouverture du crédit. »

Art. 2344 C. C. B. C. « Un billet promissoire est que promesse, par écrit, pour le paiement d'une somme d'argent, à tout événement et sans condition. »

L'obligation susdite n'est qu'une sûreté en gage, un nantissement, or, art. 1980, C. C. B. C. dit :

Quiconque est obligé personnellement est tenu de remplir son engagement sur tous ses biens mobiliers et immobiliers ; P. Pont, privilèges pp. 23 ch. 2092, ajoute :

Par conséquent l'obligation non enregistrée susdite, ne donne pas sur des privilèges au demandeur qu'il n'en a sur les biens du défendeur par son billet.—Pont. Fo. 95, p. 103, Ed. 1844, dit :

Cette obligation n'est qu'une garantie et l'obligation primitive (le billet) n'existant plus, la garantie cesse, de plein droit. Le Demandeur ne peut pas ici imputer la présente réclamation, ni le montant d'icelle sur la dite obligation, car comme le dit Noblet, Fo. 71. « Comment concevoir une imputation sur une dette qui non seulement n'est pas exigible, mais qui

(A continuer.)

COMPAGNIE D'ASSURANCE AGRICOLE DU CANADA.

186, Rue St. Jacques, Montreal.

Capital, - - - - \$1,000,000.

Elle Assure les Fermes et les Residences Privees.

AVANTAGES OFFERTS:

La compagnie est limitée par sa Charte et d'assurance rien de plus hasardeux que les Re-luences et les Proprietes des Cultivateurs.



OFFICIERS:

Wm. Angus, President. A. Desjardins, M. P., Vice-President. Edward Goff, Direc-Gerant et Sec. J. H. Smith, Inspecteur en-Chef.

Les personnes desirant s'assurer a cet effet doivent eviter avec soin de confier leurs risques aux agents des compagnies rivales, qui pretendent que la compagnie qu'ils representent est la meme que la notre.

MAISON CANADIENNE

D'Ornements d'Eglises!

BRODERIE et CHASUBLERIE 270 Bronze et Orfèvrerie pour EGLISES

Rue Notre-Dame, Montreal.

AGENTS GENERAUX

AGENTS GENERAUX

Pour la Maison

Pour les Cèbres

PROC. ROBERT & FILS

HARMONIUMS-ORGUES

FRANCE

POUR

Statuaire Religieuse

Eglises et Salons

Chemins-Croix, etc.

De la Fabrique

COUTU & LANCTOT

Constamment en Magasin VIN DE MESSE, analysé et spécialement recommandé par les Autorités Ecclesiastiques.

Huile d'Olive de premiere qualite, Veilleuses et Flottants de toutes sortes, Cierges, Bougies, Encens, Merinos a Soutane, Ceintures, laine ou soie, Barettes, etc.

Pour Communautés.—Un assortiment complet de Sacs Noir, Blanc et Violet.

Pour Collèges.—Draps, Casquettes et Ceintures bleues ou vertes pour Ecoles, Coton et Toile a Draps, Couvertures de Lits, etc., etc.

Rare Avantage! Rare Avantage!!

Venant d'être reçu d'Europe deux Fonds de Magasin

S'élevant à au-delà de 250,000 francs, qui consiste en un assortiment d'ORNEMENTS et BRONZES D'EGLISES, le tout pour être vendu aux prix des Manufactures d'Europe; que les Messieurs du Clergé et les Communautés Religieuses s'empressent de monter leurs Eglises et Chapelles.

Le tout est garanti en bon ordre et condition et de premiere qualite.

COUTU & LANCTOT,

270, Rue Notre-Dame, Montreal

20 Juillet 1876.



M. BOYCE & CIE

207 Notre-Dame 207

M. BOYCE & CIE, ci-devant de la Rue Ste. Catherine, viennent d'ouvrir un

ETABLISSEMENT DE NOUVEAUTES,

CONSISTANT EN

Marchandises pour Messieurs seulement

COMPRENANT

Chemises, Corps, Caleçons, Chaussons, Collets, Poignets, Gants, etc., etc., etc.

Le tout de Premiere Qualite,

AUSSE:

UN ASSORTIMENT COMPLET

HARDES FAITES

Convenables à tous les goûts.

Nous recevons tous les jours les

Tweeds et les Draps

Les plus nouveaux.

Un Tailleur d'expérience fait partie de notre Etablissement.

M. BOYCE & CIE.

No. 207

Rue Notre-Dame,

Prochez l'Agence du Bureau de la Minerai.

ON N'AURA PLUS DE CHEVEUX GRIS.



RENOVATEUR PARISIEN

DE LUBIN

Article de Toilette indispensable pour la jeunesse perpétuelle des cheveux.

Cette excellente Préparation ramène les cheveux gris à leur couleur naturelle et en conserve la beauté; entretient la tige propre et fraîche; donne aux cheveux un lustre et un parfum agréables; empêche et détruit les pellicules; ne gâte pas la peau ni la couleur la plus délicate; n'arrête certainement les cheveux de tomber dans peu de jours, et donne une satisfaction complète à tous ceux qui s'en servent, étant moins chère que tout autre Préparation de ce genre, car par son usage on peut se dispenser d'huile ou de pomade.

En vente chez tous les Pharmaciens en grandes bouteilles de 50 cts. ou six bouteilles pour \$2.50. Entrepôt Général, à Montréal, chez

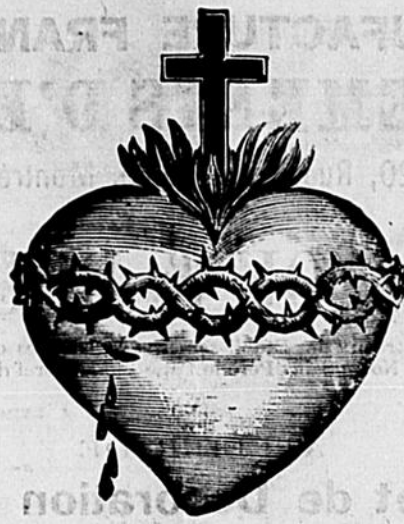
DEVINS & BOLTON,

Pharmaciens, Voisins du Palais de Justice.

Et chez Lyman, Clark & Co., Kerry, Watson & Co., Campbell & Co., W. & D. Yullo, H. B. Gray, P. Nault & Cie, et B. E. McGale, Montréal.

AUX RENTIERS!

Une personne respectable, ayant un petit capital à offrir et pour lequel on lui donnerait des sûretés, trouverait, dans une belle campagne, à vivre confortablement à la fortune du pot. S'adresser à ce bureau.



Grande Loterie du Sacré-Cœur

Cette Loterie, destinée à venir en aide à trois grandes œuvres catholiques: le Carmel, le Collège Commercial des Frères des Ecoles Chrétiennes et l'Eglise de l'Immaculée Conception, est hautement approuvée par Sa Grandeur Mgr. l'Evêque de Montréal.

Elle est sous le patronage de l'Hon. Juge Coursol, Président du Comité du Sacré-Cœur, des Honorables J. A. Chapleau et Gédéon Ouimet, de L. A. Jetté, M. P. R. A. R. Hubert, Protonotaire, C. A. Leblanc, Sheriff, E. H. Trudel, M. D., M. P. Ryan, O. J. Devlin, Alfred Laroque, sr., C. Rodier, Pierre l'Espérance et de Michel Stewart, Ecrs., et sous la surveillance des membres de trois comités.

VALEUR DE LA LOTERIE.

Table listing lottery values: 1 Bourse en or de \$10,000.00, 1 do do 2,000.00, 1 do do 1,000.00, 1 do do 500.00, 5 do do 100.00, 5 do do 50.00, 25 do do 10.00, 500 lots à bâtir, valeur moyenne 500.00, 50 chasubles, de toutes les couleurs, plusieurs en drap d'or 24.00, 20 ciboires, do do 20.00, 42 calices, do do 18.00, 8 encensoirs, do do 6.00, 12 ostensoirs, do do 32.00, 12 paires de burettes do do 6.00, 12 garnitures d'autel do do 30.00, 290 objets do do 3.00, 1000 do do do 2.00, 2000 do do do 1.00, 1 bénitier do do 4.00. Total \$272,782.00

Toutes les plus sages précautions ont été prises pour que cette loterie s'effectue avec la plus stricte honnêteté, le comité de Direction est composé d'un Prêtre, du Visiteur Provincial des frères des Ecoles Chrétiennes et de plusieurs citoyens d'une loyauté parfaite qui président à toutes les affaires de la Loterie et le Directeur-Gérant a fourni un cautionnement considérable.

Le public sera tenu au courant de la marche de cette immense entreprise, par la voie des journaux.

Les billets sont en vente au bureau du Directeur-Gérant.

Le onzième billet est donné à celui qui en achète ou en vend dix.

Tout billet qui ne porte pas les signatures de F. X. Lanthier, Ecr., Président du Comité de Direction; Benjamin Clément, Ecr., Secrétaire-Trésorier du bureau de Direction et de F. X. Cochué, Ecr., Directeur-Gérant ainsi que le cachet de la Loterie du Sacré-Cœur est une contrefaçon et les porteurs des billets contrefaits seront sévèrement punis.

Prix du Billet: \$1.00

Toute communication par la maille devra être adressée franc de port au Directeur-Gérant:

F. X. COCHUÉ, No. 236 rue Notre-Dame, Montréal.

28 Juin 1876.



HOURRAH

POUR LE

CENTENAIRE!

Exposition Universelle

DE

1876

Centième Anniversaire de l'Indépendance Américaine.

BILLETS DE VOYAGE

POUR

PHILADELPHIE

Aller et Retour

POUR \$22.00 SEULEMENT

(Argent Américain ou son équivalent)

Choix de 15 Routes différentes

AU

Bureau de la Compagnie de Chemin de Fer

VERMONT CENTRAL

COMMENCANT le 1er MAI

et durant jusqu'au 1er Novembre, 1876.

Les Billets sont bons pour 30 jours.

Jusqu'à ce que les avantages ci-dessus prennent effet à leur date indiquée, cette ligne offre au public les

Taux Réduits suivants:

A New York et Retour - - \$20.00

A Philadelphie et Retour - - \$25.00

(Argent américain ou l'équivalent)

BILLETS BONS POUR 30 JOURS.

Choix des Routes.

On peut se procurer d'avance, au bureau de la Cie, des lits de chars-dortoirs.

Toutes informations au sujet du contenu de cette annonce, vous seront cordialement données si vous n'oubliez pas de vous adresser au

136 Rue St. Jacques

MONTRAL.

F. PICARD, Agent des Billets.

L. MILLS, Sur. Gen. du Trafic.

W. CUMMINGS, Agent General des Passagers.

MÈRES SAUVEZ VOS ENFANTS!

Le remède le plus efficace pour la destruction des Vers qui sont encore connu

LES PASTILLES À VERS VÉGÉTALES DE DEVINS

Admises et recommandées par la Faculté Médicale comme Spécifique pour tous les cas de vers intestinaux.

Témoignage Medical

EN FAVEUR DU

VIN de QUININE

DE

DEVINS & BOLTON

Avant soumis notre Vin de Quinine aux médecins soussignés, qui l'ont examiné avec soin, nous présentons et maintenons nous fait l'honneur de nous prêter leurs noms approuvant et recommandant fortement notre Vin de Quinine dans tous les cas où ce Tonicque peut être employé.

Dr. Trudel "Perrigo" "Rottot" "Painchaud" "Ricard" "Robillard" "Leprohon" "Coderro" "Major" "Kollmyer" "Brossou" "J. W. Mount"

Dr. Ed. Mounf "Alloway" "Beaudry" "L.A.E. Desjardins" "Thompson" "Duhamel" "Turgeon" "Dajenais" "Plante" "Webb" "Desmarceau"

Le Vin de Quinine de Devins & Bolton doit être administré aux enfants débiles, aux dames qui relèvent de couches, aux convalescents et aux vieillards affaiblis par l'âge ou la maladie; dans les cas d'indigestions, de débilité générale, perte d'appétit, maux de nerfs, névroses intermittentes, etc., etc.

DIRECTIONS.—Un demi verre à un verre à vin deux ou trois fois par jour avant les repas

Le Vin de Quinine de Devins & Bolton est mis en bouteille d'une chopine et d'une pinte, et est à vendre chez tous les principaux marchands de la ville, et vendu en gros chez

J. Hudson & Cie.; John Elliott; Villeneuve & Lacombe; A. Casse; Stéphan, Gauthier & Cie.; Gauscher & Témouze; J. H. Simple; John Hachette & Co.; Leblanc & Robitaille; A. Provost & Cie.; J. Smith & Co.; Dufréne & Mengonni, Montréal.



La Poudre de Lugo aujourd'hui connue sous le nom de QUINQUINA dont les propriétés fébrifuges furent découvertes par les missionnaires JÉSUITES du Pérou, possède des vertus et qualités reconnues par plusieurs des principaux médecins de la Puisseance.

Sous le pontificat de Urbain VII, le cardinal de Lugo importa à Rome cette poudre merveilleuse qui donna des résultats plus consolants.—Depuis sa découverte et ses heureux résultats, cet article est en vogue dans tous les pays du monde.

Le R. P. Annot (Français) qui fut confesseur de Louis XIV, pendant plusieurs années, obtint la guérison de ce monarque. Aussitôt elle fut répandue par toute la France et ramena à la santé plusieurs personnes atteintes des fièvres et autres maladies. D'autres pères de la Compagnie de Jésus l'introduisirent en Chine où il guérit l'empereur Kang Hi, ce qui contribua à assurer aux missionnaires Jésuites la protection du grand prince.

Ainsi, après ces quelques lignes, preuves de tant de guérisons et d'approbation, on ne peut douter de l'efficacité du

Vin de Quinine de Campbell.

En faisant usage de ce "TONIQUE CORDIAL" les personnes malades ou malheureuses, deviennent, (comme il l'est prouvé chaque jour,) forte en bonne santé et heureuse.

Pour une piastre on peut se procurer une bouteille de merveilleux remède chez MM. KENNETH, CAMPBELL & Cie, Medical Hall, ou chez les principaux Pharmaciens et Epiciers de Montréal et des villes de la Puisseance.

COMPAGNIE D'ASSURANCE AGRICOLE D'OTTAWA

CAPITAL, 1,000,000

BUREAU PRINCIPAL..... OTTAWA

Président, L'Hon. JAMES SKEAD, Secrétaire, JAMES BLACKBURN,

\$50,000 EN ARGENT COMPTANT sont déposés entre les mains du Gouvernement pour la protection des Porteurs de Polices d'Assurances.

DIRECTEURS A MONTREAL:

JOHN S. HALL, Ecr., Maire, Riv. St. Pierre A. PROUDFOOT, M. D., Oculiste, & HON. P. MITCHELL H. A. NELSON & FILS. L. BEAUBIEN, M. P. P. N. GAGNON, Champlain.

J. ALD. OUMET, M. P.

Cette Compagnie n'assure pas de Risques plus hasardeux que les Propriétés de la Ferme et les Résidences Privées.

ELLE ASSURE CONTRE LES PERTES OU DOMMAGES CAUSÉS PAR LE FEU ET LA Foudre.

Les Propriétés rurales, les Résidences Privées, les Eglises, les Couvents et les Risques de semblable nature. Aussi leur contenu.

On ne donne pas d'assurance contre les Risques des Manufactures ou Etablissements de Commerce, évitant ainsi les pertes produites par des incendies, désastres, et auxquelles sont sujettes beaucoup de Compagnies.

Les Cultivateurs et autres possédant des maisons d'habitation privées trouveront un grand avantage à s'assurer à cette Compagnie, parce que ses taux et les conditions de ses Polices sont bien plus libérales que ceux des Compagnies faisant des affaires générales.

Le public assureur remarquera que notre DEPOT est fait en ARGENT COMPTANT, et non en Stock ou Débentures qui pourraient être d'une valeur douteuse.

Les taux de Primes et toutes informations requises seront données en s'adressant à

G. H. PATTERSON, Agent-Général, 97, RUE S. JACQUES, Coin de la Place d'Armes.

Dr. M. F. E. VALOIS, Inspecteur, 15 Mai.

44

Conditions d'Admission

L'Institut National des Beaux-Arts, Science, Arts et Métiers et Industrie.

75, Rue St Jacques.

EXTRAITS DES REGLEMENTS.

Pour être admis aux cours de l'Institut National des Beaux-Arts, etc., soit le soir, soit le jour, tout aspirant est tenu de se faire présenter au Principal de l'établissement par ses parents, ou, à défaut, par un protecteur; ou bien de présenter un écrit signé par eux (à moins que le sujet ne soit le propre directeur de ses affaires); constatant son désir de suivre sérieusement les études par lesquelles il doit passer, et de se conformer au règlement disciplinaire de l'Institut.

Il ne sera admis d'être au-dessous de 16 ans quant à ceux qui voudront à un vrai talent naturel pour les branches qu'ils auront à cultiver l'assiduité aux cours et la docilité aux ordres qui leur seront donnés.

Quant à l'admission au nombre exceptionnel et restreint d'élèves destinés à suivre les cours tout à fait pratiques des beaux-arts tous les jours de la semaine depuis 8 heures a. m. jusqu'à 6 heures p. m. l'aspirant, pour être reçu, devra préalablement faire un essai de quinze jours aux classes du soir et au grand cours de l'après-midi du samedi.

A l'entrée au cours l'élève subira un premier examen à l'effet de constater si ses aptitudes sont suffisantes même pour tenter l'essai.

Les réceptions ont lieu chaque jour de 12 heures a. m. à 1 heure p. m. et le soir de 7 à 10 heures.

CHABERT, Principal.

A VENDRE!

AUX IMPRIMEURS et RELIEURS

MAGNIFIQUE

MACHINE A COUPER LE PAPIER

(A la main)

De la célèbre Manufacture de Hoe.

Cette Machine, qui a coûté \$80.00, est en parfait ordre, et n'est vendue que pour faire place à une machine marchant à la vapeur.

Prix, \$40.00 comptant.

On peut la voir fonctionner à ce bureau, où elle est en vente,

AUX IMPRIMEURS ET MARCHANDS

DE JEVA

MUSIQUE

3 Paires de Casses de musique nonpareil

A VENDRE

A CE BUREAU

A DES

CONDITIONS TRES LIBERALES.

S'adresser à

A. OUMET, Ecr.

Bureau du Franco-Parleur, 22 rue St. Gabriel, Montréal

CARTE.

A tous ceux qui souffrent des erreurs et des indigestions de jeunesse, Faiblesse de nerfs, Vieillesse prématurée, Perte de la Virilité, J'enverrai GRATUITEMENT une recette qui les guérira. Ce grand remède a été découvert par un missionnaire dans l'Amérique du Sud

Envoyez votre adresse sur enveloppe au Rev. T. ISMAN, Station D. Bible House, New York City. (m 49)

EAU MINÉRALE NATURELLE

VICHY

Sources de l'Etat.—Applications en médecine: GRANDES-GRILLES.—Affections lymphatiques, maladies des voies digestives, engorgement du foie et de la rate, obstructions vésicales, calculs biliaires, etc.

HOPITAL.—Affections des voies digestives, pesanteur d'estomac, digestion difficile, inappétence, gastralgie, dyspepsie.

CELESTINS.—Affections des reins, de la vessie, gravelle, calculs urinaires, goutte, diabète, albuminurie.

HAUTEVILLE.—Prescrite comme l'Eau des Célestins.

Administration de la Compagnie concessionnaire: PARIS, 81, boulevard Montmartre.

EXIGER le NOM de la SOURCE sur la capsule.

AVIS.—Nous avons nommé MM. Devins & Bolton de Montréal nos seuls Agents pour la vente des Eaux de Vichy en Canada, le public peut donc être assuré qu'on pourra lui fournir constamment les véritables et les Sources de Vichy à \$1.00 la douzaine.

Encouragez une institution essentiellement Canadienne et en dehors des combinaisons tendant à élever les taux d'assurance

STADACONA ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE

CAPITAL: \$5,000,000

DIRECTION LOCALE:
 THOMAS WORMAN, Ecr.
 AMABLE JODOIN, fils, Ecr., M.P.
 MAURICE CUVILLIER, Ecr.
 GEO. D. FERRIER, Ecr.
 THOS. TIFFIN, Ecr.

Est prête à recevoir des **RISQUES** contre l'incendie à des conditions exceptionnelles

Les Pertes, quand elles ont lieu, sont payées sans délai.

C. O. PERRAULT, Gérant pour le District de Montréal.

BUREAU: 13, PLACE D'ARMES, MONTREAL

Montréal, 13 Janvier 1876.

LA COMPAGNIE

D'ASSURANCE AGRICOLE DU CANADA

Capital \$1,000,000

BUREAU: No. 186, Rue St. Jacques, Montréal

PRÉSIDENT: Wm. ANGUS, Ecr.

VICE-PRÉSIDENT: ALPH. DES JARDINS, ECR.

DIRECTEUR GÉRANT: EDWARD H. GOFF, Ecr.

INSPECTEUR-EN-CHEF: J. H. SMITH, ECR.

DIRECTEURS:
 A. DESJARDINS, Ecr., M. P., Montréal.
 Wm. ANGUS, Ecr., Montréal.
 HEN. M. H. COCHRAN, Sénateur, Compton.
 EDWARD H. GOFF, Ecr., Montréal.
 J. M. BROWNING, Montréal.
 COL. A. STEVENSON, Montréal.
 J. B. POULIOT, Ecr., M. P., Riv. du Loup.
 THOS. LOGAN, Ecr., Sherbrooke.
 T. H. MAHONY, Ecr., Québec.
 L. H. BLAIS, Ecr., Montmagny.
 R. MULHOLLAND, Ecr., Cobourg, Ont.
 JOHN FISHER, Ecr., Cobourg, Ont.
 R. ANGIER, Ecr., Ingersoll.
 J. H. SMITH, Ecr., Montréal.
 JOHN FLETCHER, Ecr., Rigaud.

Cette Compagnie est organisée pour le but exprès d'assurer les propriétés des Cultivateurs et les résidences privées, et les Directeurs sont décidés à limiter strictement ses opérations à cette branche d'affaires, évitant ainsi les lourdes pertes des grands incendies et les risques hasardeux.

Un arrangement donne à la Compagnie le bénéfice du renouvellement des polices et d'affaires ici pour le compte de la Compagnie Agricole de Watertown, N.-Y., ce que met du même coup la Compagnie en possession d'un fond considérable très-avantageux

Les Actionnaires, à l'assemblée générale tenue aux Bureaux de la Compagnie, ont décidé d'élever le fonds-capital à \$1,000,000; les Livres du Fonds seront ouverts au Bureau de la Compagnie, pendant les soixante jours prochains (à moins qu'ils ne soient fermés par le Comité Exécutif) pour la souscription de l'augmentation du Fonds-Capital. Les Capitalistes et autres désirant faire un placement sûr sont respectueusement invités à se présenter au Bureau de la Compagnie pour s'assurer des avantages offerts.

Montréal, 17 Mars 1874.

"COMPAGNIE D'ASSURANCE NATIONALE"

(INCORPORÉE PAR ACTE SPÉCIAL DU GOUVERNEMENT.)

CAPITAL \$2,000,000

AVEC POUVOIR D'AUGMENTER JUSQU'À \$5,000,000.

ACTIONS: \$100 CHAQUE.

BUREAU PRINCIPAL: 186, RUE ST. JACQUES, MONTREAL.

PRÉSIDENT—ALEX. W. OGILVIE, Ecr., M.P.P.
 1^{ER} VICE-PRÉSIDENT—WILLIAM ANGUS, Ecr.
 2ND VICE-PRÉSIDENT—EDWARD H. GOFF, Ecr.
 SECRÉTAIRE—HENRY LEE, Ecr.
 INSPECTEUR-EN-CHEF—CHS. D. HANSON, Ecr.
 SOLICITEUR—T. C. HATTON, Ecr.

DIRECTEURS:
 THOMAS FOSTER, Ecr., (Echevin.)
 E. H. TRUDEL, Ecr., M. D.
 ALEX. SHANNON, Ecr.
 THOMAS R. WOOD, (de la Compagnie d'Assurance Eton, Toronto.)
 ALEX. CRAWFORD, Ecr., Windsor, Ont.
 PETER McCALLUM, Ecr., Cobourg, Ont.

BANQUIERS: BANQUE D'ECHANGE DU CANADA PROSPECTUS.

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE NATIONALE de Montréal a été incorporée en vertu d'un acte passé à la dernière session du Parlement de la Puissance, dans le but de occuper des affaires d'assurance.

Les fondateurs pensent qu'il y a place pour de nouvelles compagnies d'assurance canadiennes et que non-seulement leur organisation offrira de nouvelles facilités, mais encore remplira un nécessaire à son développement.

Jusqu'à présent toutes les affaires d'assurance au Canada, soit contre le feu, soit la vie, ont été faites par des compagnies étrangères. Il y a maintenant assez de capital dans les mains des Canadiens pour permettre d'une façon suffisante que leur orgueil national et leurs intérêts commerciaux les poussent à favoriser les compagnies canadiennes.

Le fonds capital de la NATIONALE est de \$2,000,000 (avec pouvoir de porter son stock jusqu'à \$5,000,000) et les actions de \$100 chaque, sont au nombre de 20,000. On demande 10 par cent au moment de la souscription, ce qui assurera \$200,000 à la Compagnie, somme bien suffisante pour commencer sûrement les affaires. Le reste du capital sera requis sur la demande des Directeurs, mais on suppose qu'il ne sera pas nécessaire de faire de nouvel appel.

Le Secrétaire dont la Compagnie s'est assuré les services est un homme qui a acquis une expérience sérieuse des affaires dans les compagnies américaines.

On recueille maintenant des souscriptions dans toute l'étendue de la Puissance, et ses fondateurs doivent commencer bientôt les affaires.

Les Livres d'Actions sont ouverts au Bureau du sousigné, No. 215, Rue St. Jacques, où pourra obtenir toutes les informations nécessaires.

EDWARD H. GOFF,
Administrateur

MANUFACTURE FRANCAISE D'ORNEMENTS D'EGLISE

220, Rue Notre-Dame, Montréal.

COULAZOU & BEULLAC

Dépôt de Statues et Vitreaux des Etablissements Artistiques de Bar-le-Duc (France), approuvés par Notre Saint Père le Pape Pie IX, bref du 5 Mai 1865.

ATELIER DE Peinture et de Decoration Religieuse
 DANS LES DEPENDANCES DE L'ETABLISSEMENT.

Succursales: Lyon, Paris, Metz, Bruxelles, Londres et Montréal.

Médailles d'or 1^{ere} classe pour les broderies, bronzes et orfèvrerie d'Eglise aux expositions de Marseille, Montpellier et Nîmes.

Sur les vitreaux et statues religieuses, grandes médailles d'excellence aux expositions universelles de Paris, Londres, Dublin et Sarragosse, médailles d'or aux expositions des beaux arts Paris et Bruxelles.

Grand prix d'honneur pour les vitreaux d'église, Rome 1870, 1^{er} prix pour la statuairie religieuse Rome 1870.

Toutes les demandes doivent être adressées à M. R. BEULLAC, directeur de la Succursale de Montréal, 220, Rue Notre-Dame.
 Montréal, 23 juin 1876.

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE

"LA CITOYENNE"

DU CANADA

Incorporée par un Acte spécial du Parlement et pleinement autorisée d'après les dispositions de l'Acte des Assurances.

Sous le patronage de
S. G. Mgr. BOURGET, Ev. de Montréal

BUREAU CENTRAL
 175, RUE ST. JACQUES
 MONTREAL

SIR HUGH ALLAN, Président.

Les personnes désirant assurer leur vie sont priées d'une manière toute spéciale d'examiner d'abord le prospectus de cette

Compagnie Canadienne Populaire

Lequel prospectus peut être obtenu de tous les Agents de la Compagnie et de

EDWARD STARK,
 Gérant du Département de la Vie.
 7 Janv. fm-12

O. DEBLOIS
 FABRICANT DE

Dalles, Dalleaux,

CORNICHES EN TOLE GALVANISÉE

COUVERTURES EN ARDOISE,
 et autres métaux, etc.

Ouvrages en Plomb, Gaz et Fournaises.

Bureau: 220 Rue St. Laurent,
 Atelier: 270¹ Rue St. Charles Borromé
 Montréal, 19 Mai 1876.

FORMATION DE SOCIÉTÉ
 Sous les nom et raison de
BENARD, BASTIEN & CIE.

MARCHANDS DE
Bois de Sciage et de Charpente

LES sous-signés ont formé une société sous les nom et raison sociale de
BENARD, BASTIEN & CIE.
 et continueront le commerce de Bois de Sciage, Bois de Charpente, etc., comme successeurs de la défunte société de JORDAN & BERNARD.

Nous appelons l'attention des constructeurs et des détaillants de bois en général, sur notre assortiment de

Bois de Sciage, Bois de Charpente, etc., etc., etc.

qui est des mieux choisis, et des prix qui ont été extrêmement réduits.

F. BENARD, BENOIT BASTIEN, C. VILLENEUVE.
 Montréal, 10 Mars 1876.

A VENDRE

CETTE BUREAU: BLANCS DE LICENCES

POUR LA COMPAGNIE

Blancs de License pour Auberge
 Blancs de License pour Epicier.

LA COMPAGNIE

BOSTON ET MONTREAL.

Route la plus directe par la ligne du Central Vermont.

ARRANGEMENTS D'HIVER, COMMENÇANT LE 22 NOV. 1875.

L'EXPRESS DE JOUR part de Montréal à 9 h. 45 m. a.m., arrivant à Boston via Lowell à 9 h. 45 m. p.m.

TRAIN pour Waterloo de Montréal à 2 h. 45 p.m.

EXPRESS DE NUIT de Montréal à 2 h. 45 p.m., pour Boston via Lowell, Lawrence ou Fitchburg; aussi pour New York via Springfield ou Troy, arrivant à Boston à 7 h. 15 m. a.m., et à New-York via Troy à 7 h. 00 m. a.m., et via Springfield à 12 h. 30 p.m.

TRAINS POUR LE NORD et L'OUEST

EXPRESS DE JOUR de Boston via Lowell à 8 h. a.m. de Troy, à 7 h. 30 m. a.m., arrivant à Montréal à 9 h. 30 p.m.

EXPRESS-Quitté Troy, N. Y., à 8 h. 30 a.m. arrivant à Montréal à 7 h. 30 p.m.

EXPRESS DE NUIT de Boston à 8 h. p.m. de Troy, arrivant à Montréal à 2 h. 45 p.m.

Les chars de Pullman sont attachés au train express de nuit entre Montréal et Boston et Montréal et Springfield, et des chars d'attente de Wagner entre St. Albans et Troy.

Des chars salons de Pullman sur les trains express de jour entre Montréal et Boston.

Pour les billets et conditions de fret, s'adresser au bureau du Central Vermont, 138, Rue St. Jacques.

J. W. HOHART, Secrétaire Général.
 30 Novembre 1875.

Grande Découverte DE PEINTURE GLACÉE

PAR A. A. WILSON.

Brevet 16 Juin 1875.

J'attire respectueusement votre attention sur l'article ci-dessus, et je suis heureux de vous annoncer que je suis maintenant le seul inventeur de cette peinture et suis prêt à fournir cette composition en quantité nécessaire au commerce.

Ma peinture peut être employée sur bois, sur papier, sur étoffe, sur toile, sur carton, sur verre, sur métaux, etc.

Elle remplit toutes les petites fissures du bois, et nourrit le bois, c'est-à-dire qu'elle n'a pas le même effet du goudron.

Le goudron fend le bois et cause des gouttières aux ouvertures; elle peut être employée à la peinture sur les parois des caves, à la réparation des planches sautes, etc.

Elle est reconnue que cette qualité de peinture est bien sup. à toute autre et coûte 125 0/10 meilleur marché qu'ailleurs; elle couvrit 250 pieds par gallon sur le ferblanc et 125 pieds sur le bois.

Secau de 5 Gallons \$4.00
 10 do 7.50
 20 do 14.00
 40 do 25.00

Ciment 5 Centins la livre.

J'en manufacture de différentes couleurs, telles que ardoise rouge, brun, jaune, etc.

Si les barils ou seaux sont rapportés en remettez la valeur en argent.

Je tiens aussi un grand assortiment d'autres peintures et huiles, vendues 10 pour 100 meilleur marché que partout ailleurs.

Toute préparation qui ne portera pas la marque suivante sera réputée contrefaite:

A WILSON
 MONTREAL
 No. 11, Rue St. Gabriel.

POELES!
FERRONNERIES!!
FERBLANTERIES!!!
CORNICHES ET ORNEMENTS DE RIDEAUX

L. J. A. SURVEYER
 MARCHAND DE FERRONNERIES
 ET FABRICANT DE FERBLANTERIES
 EN GROS ET EN DETAIL
No 254 RUE CRAIG
 ENSEIGNE DU CADENAS D'OR
 MONTREAL.

M. L. J. A. SURVEYER a le plaisir d'annoncer à ses pratiques et au public en général qu'il tient à désirer. Ses ouvriers sont des plus habiles et les matériaux de la meilleure qualité.

On trouvera toujours chez lui le meilleur assortiment de

POELES,
 FERRONNERIES,
 FERBLANTERIES,
 COUTELERIES,
 COUICHETTES EN FER,
 ETC., etc., etc.

Rendez visite à
L. J. A. SURVEYER,
 No. 254 Rue Craig
 MONTREAL.
 1er Novembre, 1875.

MAGASIN CANADIEN DE FERRONNERIES
E. BELIVEAU
 IMPORTATEUR DE FERRONNERIES ET FABRICANT DE FERBLANTERIES

A l'enseigne de l'Egoutine et du Cadenas
193 et 195 Rue St. Paul
 MONTREAL

M. H. B. tient toujours un assortiment complet de

D'HUILE,
 TEREBENTINE,
 PEINTURES,
 MASTIC,
 VERNIS,
 VITRES,
 ETC., ETC.

Aussi

Poeles de toutes sortes
 TELS QUE
 POELES DOUBLES, à bois, à un ou deux fourneaux,
 POELES DE CUISINE, à charbon et à bois.

Il pourra toujours disposer de tous les poeles dont les noms suivent et jousissants à justes titres, de la plus grande renommée, tant sous le rapport de la commodité, que sous celui de l'économie. et de l'économie.

LE MORNING OF GLORY, avec une amélioration définitive sur ceux qui ont été vendus jus-à-ici.

L'ORIENTAL, de
 LE PROTECTOR GLOBE STOVE
 LE MAMMOTH HEATHER,
 LE PRINCE ROYAL, sans aucun doute le meilleur poêle à charbon de Cuisine qui soit sur le marché,
 LE NEW ERA, Poêle à charbon à bon marché.

L'EXCELSIOR,
 LE PRINCE OF WALES, Poêle double, est un assortiment de poeles de Cuisine et de Poeles sautes, spécialement adaptés aux besoins de ce marché.

Le Département de la Fabrique des articles sera l'objet d'une attention particulière. Tous les articles de commerce mis en vente dans son magasin seront

DE LA MEILLEURE QUALITE,
 d'une grande variété et présenteront les patrons les plus nouveaux et les plus intéressants.

Des ordres pour toutes les réparations des poeles et autres articles de ferblanterie, seront traités promptement et à des prix extrêmement modérés.

Les ordres pourront être envoyés à son magasin.

No. 193 ET 195 RUE ST. PAUL
 MONTREAL.
 1er Novembre, 1875.

NARCISSE BEAUDRY HORLOGER
ORFÈVRE ET BIJOUTIER
 44, COTE ST. LAMBERT, MONTREAL.

M. Narcisse Beaudry offre ses remerciements aux personnes qui ont offert leur patronage, et il en annonce avec plaisir à ses amis et au public que ses opérations lui ont permis d'augmenter et de varier l'assortiment de ses bijoux et de ses pierres précieuses.

Ses diamants sont de la plus belle eau et le fini artistique avec lequel ils sont enchassés, témoigne hautement de son habileté et de celle de ses ouvriers. Toutes les variétés de pierres précieuses en usage pour les bagues, sont dans ses vitrines où les connaisseurs auront l'avantage de faire leur choix.

M. Beaudry se charge comme par le passé de la confection de toute espèce de bijoux et il en fournit les matériaux et la main-d'oeuvre à des prix défiant toute compétition.

Au nombre de ses spécialités, M. Beaudry entend la réparation des ornements d'Eglise, et il invite tout particulièrement les membres du clergé de cette Province à venir visiter son établissement.

Réparations faites aux montres des membres du clergé à 25 pour cent meilleur marché qu'ailleurs.

Tout article sortant de son atelier est garanti.

Capt. J. BTE. MORIN
A. A. WILSON.

MANUFACTURE FRANCAISE D'ORNEMENTS D'EGLISE

220, Rue Notre-Dame, Montréal.

COULAZOU & BEULLAC

Dépôt de Statues et Vitreaux des Etablissements Artistiques de Bar-le-Duc (France), approuvés par Notre Saint Père le Pape Pie IX, bref du 5 Mai 1865.

ATELIER DE Peinture et de Decoration Religieuse
 DANS LES DEPENDANCES DE L'ETABLISSEMENT.

Succursales: Lyon, Paris, Metz, Bruxelles, Londres et Montréal.

Médailles d'or 1^{ere} classe pour les broderies, bronzes et orfèvrerie d'Eglise aux expositions de Marseille, Montpellier et Nîmes.

Sur les vitreaux et statues religieuses, grandes médailles d'excellence aux expositions universelles de Paris, Londres, Dublin et Sarragosse, médailles d'or aux expositions des beaux arts Paris et Bruxelles.

Grand prix d'honneur pour les vitreaux d'église, Rome 1870, 1^{er} prix pour la statuairie religieuse Rome 1870.

Toutes les demandes doivent être adressées à M. R. BEULLAC, directeur de la Succursale de Montréal, 220, Rue Notre-Dame.
 Montréal, 23 juin 1876.

LA COMPAGNIE

BOSTON ET MONTREAL.

Route la plus directe par la ligne du Central Vermont.

ARRANGEMENTS D'HIVER, COMMENÇANT LE 22 NOV. 1875.

L'EXPRESS DE JOUR part de Montréal à 9 h. 45 m. a.m., arrivant à Boston via Lowell à 9 h. 45 m. p.m.

TRAIN pour Waterloo de Montréal à 2 h. 45 p.m.

EXPRESS DE NUIT de Montréal à 2 h. 45 p.m., pour Boston via Lowell, Lawrence ou Fitchburg; aussi pour New York via Springfield ou Troy, arrivant à Boston à 7 h. 15 m. a.m., et à New-York via Troy à 7 h. 00 m. a.m., et via Springfield à 12 h. 30 p.m.

TRAINS POUR LE NORD et L'OUEST

EXPRESS DE JOUR de Boston via Lowell à 8 h. a.m. de Troy, à 7 h. 30 m. a.m., arrivant à Montréal à 9 h. 30 p.m.

EXPRESS-Quitté Troy, N. Y., à 8 h. 30 a.m. arrivant à Montréal à 7 h. 30 p.m.

EXPRESS DE NUIT de Boston à 8 h. p.m. de Troy, arrivant à Montréal à 2 h. 45 p.m.

Les chars de Pullman sont attachés au train express de nuit entre Montréal et Boston et Montréal et Springfield, et des chars d'attente de Wagner entre St. Albans et Troy.

Des chars salons de Pullman sur les trains express de jour entre Montréal et Boston.

Pour les billets et conditions de fret, s'adresser au bureau du Central Vermont, 138, Rue St. Jacques.

J. W. HOHART, Secrétaire Général.
 30 Novembre 1875.

POELES!
FERRONNERIES!!
FERBLANTERIES!!!
CORNICHES ET ORNEMENTS DE RIDEAUX

L. J. A. SURVEYER
 MARCHAND DE FERRONNERIES
 ET FABRICANT DE FERBLANTERIES
 EN GROS ET EN DETAIL
No 254 RUE CRAIG
 ENSEIGNE DU CADENAS D'OR
 MONTREAL.

M. L. J. A. SURVEYER a le plaisir d'annoncer à ses pratiques et au public en général qu'il tient à désirer. Ses ouvriers sont des plus habiles et les matériaux de la meilleure qualité.

On trouvera toujours chez lui le meilleur assortiment de

POELES,
 FERRONNERIES,
 FERBLANTERIES,
 COUTELERIES,
 COUICHETTES EN FER,
 ETC., etc., etc.

Rendez visite à
L. J. A. SURVEYER,
 No. 254 Rue Craig
 MONTREAL.
 1er Novembre, 1875.

MAGASIN CANADIEN DE FERRONNERIES
E. BELIVEAU
 IMPORTATEUR DE FERRONNERIES ET FABRICANT DE FERBLANTERIES

A l'enseigne de l'Egoutine et du Cadenas
193 et 195 Rue St. Paul
 MONTREAL

M. H. B. tient toujours un assortiment complet de

D'HUILE,
 TEREBENTINE,
 PEINTURES,
 MASTIC,
 VERNIS,
 VITRES,
 ETC., ETC.

Aussi

Poeles de toutes sortes
 TELS QUE
 POELES DOUBLES, à bois, à un ou deux fourneaux,
 POELES DE CUISINE, à charbon et à bois.

Il pourra toujours disposer de tous les poeles dont les noms suivent et jousissants à justes titres, de la plus grande renommée, tant sous le rapport de la commodité, que sous celui de l'économie. et de l'économie.

LE MORNING OF GLORY, avec une amélioration définitive sur ceux qui ont été vendus jus-à-ici.

L'ORIENTAL, de
 LE PROTECTOR GLOBE STOVE
 LE MAMMOTH HEATHER,
 LE PRINCE ROYAL, sans aucun doute le meilleur poêle à charbon de Cuisine qui soit sur le marché,
 LE NEW ERA, Poêle à charbon à bon marché.

L'EXCELSIOR,
 LE PRINCE OF WALES, Poêle double, est un assortiment de poeles de Cuisine et de Poeles sautes, spécialement adaptés aux besoins de ce marché.

Le Département de la Fabrique des articles sera l'objet d'une attention particulière. Tous les articles de commerce mis en vente dans son magasin seront

DE LA MEILLEURE QUALITE,
 d'une grande variété et présenteront les patrons les plus nouveaux et les plus intéressants.

Des ordres pour toutes les réparations des poeles et autres articles de ferblanterie, seront traités promptement et à des prix extrêmement modérés.

Les ordres pourront être envoyés à son magasin.

No. 193 ET 195 RUE ST. PAUL
 MONTREAL.
 1er Novembre, 1875.

NARCISSE BEAUDRY HORLOGER
ORFÈVRE ET BIJOUTIER
 44, COTE ST. LAMBERT, MONTREAL.

M. Narcisse Beaudry offre ses remerciements aux personnes qui ont offert leur patronage, et il en annonce avec plaisir à ses amis et au public que ses opérations lui ont permis d'augmenter et de varier l'assortiment de ses bijoux et de ses pierres précieuses.

Ses diamants sont de la plus belle eau et le fini artistique avec lequel ils sont enchassés, témoigne hautement de son habileté et de celle de ses ouvriers. Toutes les variétés de pierres précieuses en usage pour les bagues, sont dans ses vitrines où les connaisseurs auront l'avantage de faire leur choix.

M. Beaudry se charge comme par le passé de la confection de toute espèce de bijoux et il en fournit les matériaux et la main-d'oeuvre à des prix défiant toute compétition.

Au nombre de ses spécialités, M. Beaudry entend la réparation des ornements d'Eglise, et il invite tout particulièrement les membres du clergé de cette Province à venir visiter son établissement.

Réparations faites aux montres des membres du clergé à 25 pour cent meilleur marché qu'ailleurs.

Tout article sortant de son atelier est garanti.

Capt. J. BTE. MORIN
A. A. WILSON.

"Le Franc-Parleur"
 Etablissement
 D'IMPRIMERIE ET DE PUBLICATIONS
 THEOLOGIQUES, PHILOSOPHIQUES,
 ETC., ETC.

Taux d'abonnement au journal:
 Canada \$3.00 par année (Payable d'avance)
 Etats-Unis (en or) . . . \$3.50 " (Payable d'avance)

Par numéro, 3 centins.

L'abonnement sera de six mois ou d'un an.

L'Edition paraît le MARDI et le VENDREDI.

Les frais de poste que les abonnés ont à payer à leurs bureaux de postes respectifs sont de cinq centins par trois mois en Canada, et aux Etats-Unis ces frais de postes sont payable d'avance.

Tarif des annonces:
 Pour une annonce ordinaire de Naissance, de Mariage ou de Décès, 50 centins; gratis pour nos abonnés; pourvu que dans les deux cas elle ne contienne pas plus de 15 mots. Informations, avis, etc. publiés dans le corps du journal parmi la matière courante, 2 centins par mot pour chaque insertion; m'me prix pour les nécrologies. Et pour toute annonce concernant le commerce, 8 centins la ligne pour la première insertion, et 2 centins la ligne pour chaque insertion subséquente.

Les annonces doivent être envoyées avant le Lundi et le Jeudi soir.

Toute annonce envoyée sans mentionner le nombre d'insertions voulu, sera publiée jusqu'à avis contraire.

Une remise libérale est accordée pour des annonces à long terme.

Il ne sera tenu aucun compte des écrits anonymes.

Les manuscrits non insérés sont déduits.

BUREAU DU "FRANC-PARLEUR"
 22, Rue St. Gabriel, Montréal.

On exécute à ce bureau les impressions de toutes sortes en Français et en Anglais, tels que
 PLACARDS,
 LIVRES,
 CIRCULAIRES,
 CARTES DE VISITES, etc., etc.

A UN PRIX EXTREMEMENT REDUIT.

Les Lettres Funéraires reçoivent toute notre attention et la plus grande ponctualité, au plus bas prix.

PUBLICATIONS:

Toute personne qui alimenterait à se procurer les pamphlets traitant les questions théologiques et universitaires à l'ordre du jour, trouveront à ce bureau les publications suivantes:

Collection complète de la Comédie Infernale (en cinq livraisons, 50c chaque) . . . \$2.50

Dialogue sur une Question Importante . . . 15

Premier Fascicule des Pièces Justificatives de la Comédie Infernale, (mémoire de J. B. Charles Bédard, prêtre) 40

Second Fascicule de la Comédie Infernale, (mémoire de Mgr. J. N. Provanchoer, Ev. de Joliette) 10

Troisième Fascicule de la Comédie Infernale, (mémoire de M. J. Marceux) 15

PIORETTI VESCOVILLI, extrait des Mandements, Lettres Pastorales, etc., de Mgr. de Montréal (vendu au profit de la construction de la Cathédrale de Montréal) 1.00

Réponses au Premier Factum de l'Université-Laval 15

Réponses au Second Factum de l'Université-Laval 10

Les Quatre Lettres 10

Une Conversation (faisant suite aux Quatre Lettres) 10

La Télégraphie Sacrée 10

Le Grand-Vicaire Raymond et le Libéralisme-Catholique 10

Il y a du Libéralisme en Canada 10

Quelques Considérations sur les Réponses de quelques Théologiens de Québec aux questions proposées par Mgr. de Montréal et Mgr. de Joliette, etc., etc. . . 30

Vie de M. J. B. Paré, archi-prêtre, curé de la paroisse de St. Jacques le majeur . . . 20

Annales Religieuses et Historiques de la paroisse de St. Jacques le majeur . . . 185

Index Analytique des Décisions Judiciaires rapportées de 1861 à 1871, etc., broch. . . 3.00

Relig. 4.00

De l'Amorisme ou de la Fausse Modération 25

Le Rev. P. Jacques Marquette, S. J., notes de voyage à la découverte du Mississipi . 5

Lettres d'un Pape 10

Le Don Quichotte montréalais sur sa Rosinante ou M. Desaulles et La Grande Guerre Ecclesiastique 40

Lettres à un Député 25

La Réforme Chrétienne des études classiques 80

Le Contre Poison chaque livraison 0.05

Le Chiquiquy d'autrefois 0.05

L'Abbé Sax et ses souffleurs 0.15

Le Carmel 0.10

The Carmelite, par le R. P. Murphy 0.10

(Frais de poste non compris)

REMARQUES

Les correspondants sont priés de s'inscrire pour apprendre à publier des choses intéressantes et utiles. Dans aucun cas ils ne sont dispensés de faire connaître leur nom, au moins aux rédacteurs.

Les manuscrits déposés ne sont point rendus. Les journaux qui seront échangés, ainsi que toutes communications se rapportant à la rédaction et à l'administration du Journal, devront être adressés, franc de port, à M. ADOLPHE OUMET, bureau du "Franc-Parleur," No 22, Rue St. Gabriel, Montréal.

Toute personne qui nous fournira cinq abonnements, aura droit à la réception gratuite du "Franc-Parleur," pendant un an.

LE FRANCO-PARLEUR
 22, Rue St. Gabriel, Montréal.